

CORSE INFOS

Déchets : le Syvadec répond à la CCPP

MORGANE QUILICHINI

Mis en cause par la communauté de communes Pasquale-Paoli dans un article paru dans notre édition d'hier, le Syvadec tient à apporter quelques précisions.

Rappelant que pour faire face au blocage qui court depuis le 8 novembre 2019, *« les intercommunalités membres ont adopté à l'unanimité la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour permettre la poursuite du service public de collecte des déchets ménagers »*, il souligne que ledit plan consiste à stocker les balles sur des infrastructures lui appartenant *« si elles existent, et, à défaut, sur des sites mis à disposition par le territoire concerné »*.

Et c'est là que le bât blesse car, selon le Syvadec, *« à ce jour, la communauté de communes Pasquale-Paoli n'a pas été en mesure de proposer un terrain pour accueillir les déchets produits par ses propres habitants »*. Celui de la déchetterie de San Lorenzu avait un temps été proposé, puis finalement interdit d'accès.

Et le Syvadec d'enfoncer le clou : *« Depuis le 8 novembre dernier, date du début de la crise, elle (la CCPP, N.D.L.R.) a bénéficié de la solidarité des autres territoires, dont les maires et présidents d'intercommunalités ont eu le courage de proposer des sites de dépôt des balles. Ces derniers ont accepté de stocker provisoirement la production de l'intercommunalité Pasquale-Paoli pendant quatre mois, le temps qu'elle identifie ses propres sites. Devant le constat d'échec, ils n'ont pas souhaité continuer à les accueillir. La démission des délégués de la communauté de communes, à quelques jours du scrutin municipal, ne saurait occulter cette réalité. »*

Dans ce contexte, la commune de Morosaglia fait figure de bon élève, *« qui s'est substitué à la communauté de communes pour la collecte et le stockage provisoire des déchets de son territoire »*.

Et le Syndicat de conclure : *« Le Syvadec reste naturellement à l'écoute de toute solution que la communauté de communes Pasquale-Paoli pourra proposer afin de stocker sa production de déchets, dans l'attente de l'aboutissement des démarches de négociation engagées par la Collectivité de Corse avec le collectif Valincu Lindu pour permettre un retour à la normale du traitement des déchets en Corse. »*

Corse Matin île - jeudi 12 mars 2020